

Le 25 avril 2025

Des dates importantes dans les semaines à venir

Les derniers mois ont été très chargés pour le STTP. Et les semaines à venir le seront aussi. En plus des élections fédérales, la Commission d'enquête sur les relations de travail rendra son rapport, Postes Canada publiera son rapport annuel 2024 et la prolongation de nos conventions collectives prendra fin. Les membres sont nombreux à se demander ce qui nous attend, surtout après l'échéance de la prolongation de nos conventions collectives.

Comme toujours, notre priorité demeure la négociation de bonnes conventions collectives, tant pour l'unité des FFRS que pour l'unité urbaine. Notre objectif est d'y parvenir avant le 22 mai, date d'échéance de la prolongation de nos conventions collectives. Nous avons communiqué avec Postes Canada pour relancer les négociations dès que possible.

Le 22 mai est pour le STTP une date cible, mais voyons quelles sont les autres dates importantes dans les semaines à venir.

28 avril : élections fédérales

Le jour des élections fédérales est le lundi 28 avril.

Il est impossible de savoir avec certitude qui remportera les élections.

C'est pourquoi il est si important d'aller voter. Les élections ne servent pas qu'à choisir un gouvernement, mais aussi à défendre les enjeux qui nous tiennent à cœur. Chacun de nos bulletins de vote est l'occasion de montrer à la classe politique que nous sommes engagés et que nous

n'hésiterons pas à agir pour protéger nos emplois, nos collectivités et nos services publics.

Faites entendre votre voix. Votre vote compte.

Début mai : rapport annuel 2024 de Postes Canada

Au début mai, Postes Canada rendra public son rapport annuel de 2024. Tout comme l'an dernier, il est probable qu'elle utilise son rapport pour attirer l'attention des médias et justifier des changements radicaux au service postal et à nos conventions collectives.

15 mai : rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail

Le mandat du commissaire William Kaplan l'oblige à remettre son rapport et ses recommandations au ministre du Travail au plus tard le 15 mai. Selon l'information que nous avons reçue, le STTP et Postes Canada seront avisés du contenu du rapport le 22 mai. Nous ne saurons donc pas quelles sont les recommandations de la Commission avant l'échéance de nos conventions collectives.

22 mai : dernier jour de la prolongation de nos conventions collectives

L'ordonnance (article 107 du *Code canadien du travail*) qui nous a été imposée par le gouvernement renouvelait nos conventions collectives jusqu'au 22 mai. Nous espérons conclure de nouvelles conventions collectives avant cette date, mais si nous n'y parvenons pas, quatre scénarios sont possibles :

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.



- L'employeur nous met en lock-out;
- L'employeur impose d'importants changements à nos conditions de travail ou – comme il l'a fait l'an dernier – commence à nous remettre des avis de mise à pied;
- Le Syndicat poursuit sa grève;
- Le gouvernement intervient de nouveau.

Restons forts et solidaires

Les semaines à venir seront importantes. Même s'il y a beaucoup d'incertitudes – personne ne peut prédire l'avenir – une chose est sûre : Le Syndicat est fort quand ses membres sont unis et solidaires. Pour parvenir aux conventions collectives que nous méritons, le Syndicat a besoin de l'appui actif de tous ses membres –

aujourd'hui plus que jamais. Il faut donc poursuivre le travail important de la campagne *Ne touchez pas à mon bureau de poste!*

Abonnez-vous à Somm@ire pour obtenir par courriel les dernières nouvelles et mises à jour du Syndicat :
www.cupw.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 236

/mlg sebp 225 // scfp1979